

## **PRINCIPALES MESURES PRECONISEES PAR LE RAPPORT MATHIOT SUR LA REFORME DU BACCALAUREAT ET DE L'ORGANISATION DU LYCEE QUE CELA INDUIT.**

Pierre Mathiot a présenté son rapport au Ministre de l'éducation nationale qui après consultation des organisations syndicales présentera son projet de réforme du Bac au Conseil des Ministres du 14 février.

### **Une véritable volonté de préparer les lycéens à ce qui les attend dans le supérieur dans un logique articulée Bac-3/Bac+3**

*Cette volonté se traduit par la préconisation d' une organisation du cursus lycée en semestres, de la mise en place d'un grand oral, de la prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat. Dans la même logique les choix de majeures et mineures ainsi que les résultats obtenus seront mis à la disposition des établissements supérieurs au regard des attendus de leurs diplômes.*

[Télécharger le rapport ici](#)

[Accéder à l'article du Ministère](#)

**Le calendrier proposé est l'entrée en vigueur en seconde dès la rentrée de 2018 en vue du Baccalauréat de juin 2021**

**A noter que :**

- 1. la voie Technologique est maintenue en tant que voie spécifique avec un souhait de fusion à terme.**
- 2. La structuration en Lycées Polyvalents ( LPO) pour faciliter les passerelles est encouragée**
- 3. l'organisation et le calendrier du Bac devront permettre aux établissements d'enseignement supérieur d'être mieux être informé sur Parcoursup des résultats du jeune et de ses choix de majeures et mineures.**
- 4. Le prise en compte du parcours scolaire et extra-scolaire est encouragée, avec un portail FOLIOS renforcé et devant mieux s'articuler au livret scolaire.**

## **I ORGANISATION DU BACCALAUREAT**

### **1. 5 épreuves ponctuelles représentant 60% de l'évaluation globale**

- a. Français en 1<sup>ère</sup> (10%)
- b. Une épreuve de Philosophie - soit sujets différents selon la voie technologique ou générale, soit des sujets identiques avec des barèmes et consignes de correction différentes- (10%)
- c. Un grand oral sur un projet pluridisciplinaire engagé en 1<sup>ère</sup> et passé en Terminale adossé à au moins une des disciplines d'approfondissement (majeure). Des thèmes nationaux seraient proposés.  
Il s'agirait d'une formule de type TPE++, mais passé individuellement. (15%)
- d. Deux épreuves d'approfondissement disciplinaires ( majeures ) seraient choisies parmi un certain nombre de couples prédéfinis :

- mathématiques-physique chimie - sciences de l'ingénieur-mathématiques- SVT-physique chimie  
- informatique-mathématiques - mathématiques-SES - SES-histoire géographie - littérature et art  
- littérature et langues anciennes- littérature étrangère et 2 langues étrangères

Il y aurait en plus 7 autres "couples" pour le domaine technologique correspondant aux actuelles séries technologiques.

D'autres combinaisons spécifiques aux ets pourraient être proposées. Y compris des couples généraux et technologiques.

Chacune des majeures pourraient se voir affecter 15% ou 10% de la note au choix de l'élève.(total 25%)

### **2. Un contrôle continu /en cours de formation durant le cycle terminal (1<sup>ère</sup>-Tale)représentant 40% du total.**

**Pour ce contrôle continu, le rapport propose trois hypothèses :**

- a. Un véritable contrôle continu basés sur les notes obtenues avec une matrice de coefficient standardisées
- b. Un Contrôle en Cours de Formation à partir de banques nationales ou académiques de sujets et des corrections locales (ets ou bassin)
- c. Un mixage des deux avec un ratio de 30% CCF et 10% contrôle continu pur.

Les CCF remplaceraient alors, les Bac Blancs.

Le Contrôle continu ou en cours de formation porterait sur l'ensemble des enseignements y compris les disciplines d'approfondissement (majeures)

Les évaluations orales de langues vivantes qui perturbent beaucoup l'année scolaire pourraient passer par la voie d'une certification passant par la voie numérique comme cela se fait dans beaucoup de pays.

### **3. Un maintien du principe de rattrapage pour les élèves entre 8 et 10 mais non basé sur des épreuves mais un examen complet du dossier sur les deux années de 1<sup>ère</sup> et Tale.**

L'absentéisme constituerait une pénalité dans ce cadre.

Les éléments concernant les compétences acquises au-delà des notes pourraient jouer un rôle positif.

**Le portail FOLIOS serait renforcé afin de venir en complément du livret.**

**75% DES RESULTATS DU BACCALAUREAT SERAIENT ETABLIS AVANT FIN AVRIL AFIN DE CONSTITUER UN SUPPORT DE CLASSEMENT POUR LES STRUCTURES D'ACCUEIL SUR PARCOURS SUP.**

## **II ORGANISATION DU LYCEE**

*Un maintien des voies Générale/Technologique organisées sur le même mode mais prenant en compte certaines spécificités pédagogiques, même si pour réduire la stigmatisation, l'objectif serait une indifférenciation à terme*

*La voie professionnelle, abordée par la mission Calvez, ne fait pas l'objet de ce rapport même s'il évoque l'intérêt de fonctionner en lycée polyvalents pour favoriser les passerelles.*

### **1. Un fonctionnement en unités**

#### **a. Unité Générale.**

*Enseignements communs à tous – Culture de « l'honnête homme »*

#### **b. Unité d'approfondissement (Majeures ) et de complément (Mineures et Mineures optionnelles)**

*Les secondes pouvant renforcer les premières ou au contraire diversifier les approches mais il s'agirait de se situer dans une logique de préparation du parcours d'enseignement supérieur.*

**Les choix et évaluations auraient vocation à être pris en compte par les établissements d'enseignement supérieur sur Parcoursup.**

#### **c. Unité d'accompagnement (3h en seconde - 2h en 1<sup>ère</sup> et Tale)**

*Unité fortement centrée sur le projet d'orientation vers le supérieur avec notamment des temps d'approche des disciplines universitaires , des intervention de professionnels....*

### **2. Une organisation semestrialisée.**

#### **a. 6 semestres sur le cursus lycée**

*La semestrialisation devrait faciliter les passerelles, les changements éventuels de majeure/mineure et rapproche de l'organisation universitaire.*

#### **b. Une diversification des temps d'apprentissage.**

*Une meilleure articulation des enseignements en temps : Magistral – Collectif- Individuel*

#### **c. Des enseignants dont l'horaire hebdomadaire pourrait varier de 16 à 20 heures pour un certifié et de 13 à 17 pour un agrégé.**

*Renforcer la place du conseil pédagogique y compris dans le privé sous contrat pour optimiser l'organisation annuelle des enseignements.*

#### **d. Un premier semestre centré sur les unités Générales et de d'Accompagnement ainsi que d'enseignements optionnels.**

#### **e. Un second semestre où apparaîtrait une unité d'approfondissement afin de colorer le parcours et envisager sans engagement les enseignements choisis au cycle terminal**

**Proposition d'architecture pour la classe de seconde générale et technologique**

□ **Pour le 1<sup>er</sup> semestre**

*Unité 1*

*Français, histoire-géographie, enjeux du monde contemporain, anglais, langue vivante, SES, mathématiques-informatique, sciences (physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre), EPS*

*Pour un volume horaire global hebdomadaire situé autour de 25h*

*Unité 2*

*Un enseignement optionnel à choisir parmi LCA, langue vivante, enseignements artistiques et culturels, EPS, section européenne, arts du cirque, création et culture du design*

*Pour un volume horaire comparable à la situation actuelle*

*Unité 3*

*Un volume horaire de 2h par semaine renforcé d'un volume horaire annuel est consacré à l'accompagnement des élèves. Il pourrait être intéressant de prévoir que les 2h/semaine soient prévues au même moment dans tous les emplois du temps pour permettre des activités communes par-delà les groupes classe.*

□ **Pour le 2<sup>e</sup> semestre**

*Unité 1*

*Français, histoire-géographie, enjeux du monde contemporain, mathématiques-informatique, anglais, langue vivante, EPS*

*Pour un volume horaire global hebdomadaire situé autour de 19h*

*Unité 2*

*- Deux enseignements "majeurs" à choisir parmi: SES, physique-chimie, SVT, sciences de l'ingénieur et technologie, littérature*

*- Un enseignement "mineur" à choisir parmi: les enseignements "majeurs" non choisis, PFEG, sciences de laboratoire, MPS, CIT, ISN, arts appliqués.... (voir selon l'offre des établissements actuellement en place)*

*- Un enseignement "mineur" optionnel parmi LCA, langue vivante, enseignements artistiques et culturels, EPS, section européenne, arts du cirque, création et culture du design*

*Pour un volume horaire global hebdomadaire (hors enseignement optionnel) situé autour de 7h)*

*Unité 3*

*Un volume horaire de 2h par semaine renforcé d'un volume horaire annuel est consacré à l'accompagnement des élèves. Il pourrait être intéressant de prévoir que les 2h/semaine soient placées au même moment dans tous les emplois du temps pour permettre des activités communes par-delà les groupes classe. Au 2<sup>e</sup> semestre, l'accent est mis encore plus fortement sur l'accompagnement dans le choix du cursus de 1<sup>re</sup>.*